

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 MARS 2026

Délibération n°2026.03.054.B

Conservatoire Gabriel Fauré : Adhésion à l'association Orchestres à l'École

LE CINQ MARS DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 février 2026

Secrétaire de Séance: Gérard ROY

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Excusé(s): François NEBOUT, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_54B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.03.054.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : ADHESION A L'ASSOCIATION ORCHESTRES A L'ÉCOLE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10404 -1) EMANCIPATION PAR ENSEIGT ET ÉDUCATION ARTISTQ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès aux services

ODD 3 : Accès à la culture, amélioration des conditions de vie

ODD 4 : Assurer l'accès à chacun à une éducation de qualité, accès aux formations

ODD 10 : Réduire les inégalités, politiques publiques d'égalité, de cohésion sociale et de développement, égalité territoriale, équité fiscale et tarifaire, égalité des chances

Le conservatoire Gabriel Fauré reconduit pour la treizième année consécutive son partenariat avec l'association « Orchestre à l'École ».

Ce partenariat a notamment permis l'octroi d'instruments aux élèves scolarisés dans les établissements bénéficiant de ce dispositif : école élémentaire Cézanne Renoir à Angoulême, école élémentaire Alphonse Daudet à Fléac, école élémentaire Jean Monnet à Soyaux et école élémentaire des Sources à Tourny.

Cette adhésion permet également aux enseignants du conservatoire de bénéficier d'un accès à un fonds documentaire important disponible sur le site internet de l'association.

Cette mise à disposition, entièrement gratuite pour GrandAngoulême, est néanmoins conditionnée par l'adhésion annuelle à l'association et l'entretien du parc mis à disposition.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association « Orchestre à l'École » et le versement d'une cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif, pour l'année 2026 à 100 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire, relatif à ce dossier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_54B-DE

Accusé  certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6281 – rubrique 3111.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_54B-DE

Accusé rtifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026